

Rectification. — Au sujet d'un article signé: « Un groupe de Républicains écœurés », paru jeudi dernier dans « Le Réveil Patriotique », sans vouloir créer des polémiques, il est cependant certaines choses qu'on ne saurait passer sous silence.

Etant entendu qu'en période électorale une grande liberté d'expression est admise pour la lutte entre les candidats adverses, il y a lieu néanmoins de respecter les personnes qui restent en dehors de la campagne; le signataire de ces lignes est de ces dernières; et quoique le dit article, dans ses incriminations, ne cite aucun nom, les faits exposés dans le texte sont susceptibles de permettre au lecteur toutes suspensions suivant ses idées et sa compréhension.

Dans un entretien cordial que nous avons eu depuis avec M. Tournier Octave qui, lui, a réellement souffert des actes de répression subis par sa famille au temps de l'occupation nazie, ce qui excitait sa rancœur et sa susceptibilité, une mise au point a eu lieu de part et d'autre, permettant d'éclaircir certains faits particuliers, lesquels res-

foi et de mon honorabilité, je lui fis admettre qu'en réalité l'ancien maire de Champfromier a, en temps opportun, signé un avis favorable pour le maintien de l'emploi de son fils Charles à la mairie de Bellegarde et que, malgré mon hallucination, ma conscience est sans remords, n'ayant commis aucune action répréhensible pouvant provoquer les déportations et les fins tragiques des victimes citées dans ledit article; qu'au contraire, j'ai rendu maints services, ignorés des personnes qui m'accablent maintenant.

Signé: M. CHAPUIS.

Collectes. — Au cours de la vente des timbres pour la Fête des Mères et des bons de solidarité au profit du préventorium de Chanay, le meilleur accueil a été réservé aux enfants des écoles. **Merci.**

1945 : Champfromier.

Polémique entre le Maire Chapuis et Mr Desvignes.

CHAMPFROMIER

Mise au point. — Je tiens à déclarer, pour éviter toute équivoque, que je ne suis pas l'auteur de l'article paru dans « Le Réveil » du 24 mai et signé: « Un groupe de Républicains écœurés ». Ayant toujours signé mes articles, je ne puis admettre que l'on puisse croire à présent que je me cache sous l'anonymat. Et si celui paru le 31 mai, intitulé: « L'aide aux maquisards », ayant trait au lieutenant Minet et à la famille Mathieu (mon beau-frère) ne porte pas mon nom, c'est une omission du typo. Il n'est pas, comme on pourrait le croire, de la main de M. Chapuis dont la signature est au bas de la page.

Rendons à César ce qui appartient à César.

La réponse intitulée: « Rectification », ne rectifie pas grand'chose et laisse planer doutes et suspensions sur des républicains dont l'honorabilité vaut bien celle de M. Chapuis et qui, comme lui, étaient en dehors de la campagne électorale.

Cette réponse aurait eu un sens si M. Chapuis avait cité le nom de l'auteur de l'article incriminé, ce qui n'était pas, bien difficile à savoir.

Il avait simplement oublié d'éclairer la lanterne.

L. DESVIGNES.